



Assemblée générale

AG/10394

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale

22^e & 23 séances plénières
matin & après-midi

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ACHÈVE LE DÉBAT GÉNÉRAL DE SA SOIXANTIÈME SESSION

Les États Membres soulignent la nécessité de maintenir et de renforcer l'élan politique en faveur du développement

...

FIN DU DÉBAT GÉNÉRAL

Déclarations

...

M. FAYSAL MEKDAD (République arabe syrienne) a exprimé sa préoccupation de constater que cinq ans après la Déclaration du Millénaire, la pauvreté, la faim, les épidémies prévalaient encore dans le monde. Les tensions et l'occupation étrangère, a-t-il ajouté, constituaient toujours une menace à la paix et la sécurité internationales et enfreignaient le développement des pays qui vivent sous occupation. Toute réforme du système international en faveur du développement, a par ailleurs estimé le représentant, ne devait pas se limiter à l'Organisation des Nations Unies, mais devait concerner aussi les institutions économiques et financières internationales, en particulier les institutions de Bretton Woods, conformément aux vœux exprimés par les pays du Sud dans de nombreux sommets. De même, a-t-il souligné, aucune réforme de l'ONU ne serait complète sans une prise en compte de l'incapacité de l'Organisation à appliquer ses propres résolutions relatives au conflit israélo-arabe, et ce, pour des raisons bien connus de tous, a-t-il affirmé, notamment l'occupation par l'État hébreu du Golan syrien, des territoires palestiniens et de ce qui reste du Sud-Liban.

À cet égard, a poursuivi M. Mekdad, le retrait des colons et des forces israéliennes de la bande de Gaza était indubitablement un premier pas, et qu'il fallait désormais appliquer toutes les résolutions de l'ONU, notamment les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, créer un État palestinien indépendant, se retirer du Golan et permettre un retour des réfugiés. Le retrait israélien ne sera total, a-t-il considéré, qu'à partir du moment où l'État hébreu aura non seulement mis fin à la construction du mur de séparation, reconnu comme illégitime par la Cour internationale de Justice, mais quitté également l'ensemble des espaces terrestre, aérien et maritime appartenant aux États arabes de la région, y compris Jérusalem-Est. Israël, a-t-il ajouté, doit s'engager à respecter aussi les engagements pris dans le cadre de la Conférence de Madrid ou les initiatives pour la paix proposées par les États arabes au Sommet de Beyrouth de 2002. Mais en dépit de la violation flagrante par Israël du droit international et de la Convention de Genève, la Syrie

était toujours prête à tout faire pour parvenir, sans condition, à une paix juste et globale dans la région, a assuré le représentant qui a précisé que la mise en œuvre de ces résolutions internationales ne constitue guère un préalable.

Tout en condamnant les actes de terrorisme qui sévissent contre les victimes innocentes en Iraq, la destruction et la division de ce pays frère, le représentant syrien a demandé plus d'assistance à la communauté internationale pour faire face aux infiltrations terroristes le long de la frontière syro-iraquienne où des milliers de soldats syriens ont été déployés. Il a rappelé que le contrôle des frontières était une responsabilité commune qui incombe aux deux pays, et qu'à cet égard, la Syrie ne pouvait être tenue pour seule responsable. Enfin, il a souhaité que l'on ne fasse pas l'amalgame entre le terrorisme et la lutte légitime des peuples pour l'autodétermination ou contre l'occupation étrangère.

...

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel